

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**JEUDI 22 AVRIL 2021 à 20h30, salle du conseil municipal**

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

### **FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITE**

- Petites Villes de Demain : convention d'adhésion et création d'un poste de chef de projet ;
- Petites Villes de Demain : convention d'attribution du soutien du département de la Vendée à l'ingénierie de la banque des territoires au bénéfice de la commune ;
- Déploiement de l'offre France Services : candidature de la commune ;
- Travaux Bibliothèque : demande de subvention à la Région des Pays de la Loire ;
- Travaux Bibliothèque : demande de subvention au Département de la Vendée ;
- Décision Modificative n°1/2021 Budget annexe de lotissement Bel Air 1 ;
- Modification n°21 des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne : transfert de compétences « mobilité » ;
- Désignation de représentants à l'association NovaliSs ;

### **RESSOURCES HUMAINES**

- Modification du tableau des effectifs au 22.04.2021 ;

### **CADRE DE VIE / DEVELOPPEMENT URBAIN**

- Construction d'un restaurant scolaire à Evrunes : fixation du forfait définitif de la rémunération de maîtrise d'œuvre (MOE) ;
- ENEDIS : convention de servitude pour pose d'un câble basse tension route de Cholet ;
- Travaux de viabilisation du Plessis 1 – lot 2 travaux d'aménagement paysager : avenant en plus-value ;
- Convention Vendée Eau : extension du réseau d'eau potable quartier du Plessis 2 ;
- Eclairage public : convention relative à l'ajout d'un point lumineux au Thouet ;
- Echange de terrains Commune / EPC France ;
- Enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux ;
- Dénomination des voies de l'éco quartier du Plessis 2 ;
- Dénomination de la voie secondaire ZAE Maunit 2 ;

### **PATRIMOINE / TOURISME**

- Tarifs de vente des cartes postales ;
- Labellisation du sentier « Le Moulin Guy » par le comité départemental de la Randonnée pédestre ;

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Information sur les décisions prises par délégation ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée ;
- Information sur le droit de préemption

Le Maire,

Alain BROCHOIRE